

**Compte rendu du Conseil de l'UFR SITEC  
du mardi 16 janvier 2024 à 9h30  
Pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud – Salle de réunion du 2<sup>ème</sup> étage**

*Étaient présents :*

**Membres de droit :** Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

**Membres élus :** Philippe Forster, Denise Hirsch, Gérard-Pascal Piau, Pascal Pradeau, Géraldine Saint Surin, Céline Million, Bruno Serio (jusqu'à 12h, point 3 inclus), Roxane Vasconcelos Rodrigues, Badr Eddine Ratni.

**Invités exceptionnels :** Alexandre Sabene, Alexandre Fernandes Martins (pour l'ADA 320, point 2).

**Invités :** Virginie Durand, Nathalie Jonglez de Ligne, Hélène Aldeano, Sophie Allard, Johann Petit, Arvind Kumar, Cécile Barth-Rabot.

**Procurations :** Amanda Martinez-Gil donne procuration à Bruno Serio. Laurent Gallimard donne procuration à Philippe Forster. Khanh Hung Tran donne procuration à Pascal Pradeau. Olivier Polit et Maxence Jossou donnent procuration à Céline Million.

A partir de 12h, point 4, Bruno Serio donne procuration à Badr Eddine Ratni et quitte la séance. La procuration d'Amanda Martinez-Gil à Bruno Serio devient alors caduque.

Le directeur de l'UFR SITEC prévient les membres du conseil que le point 5 de l'ordre du jour (désignation d'une quatrième personnalité extérieure au conseil d'UFR) est supprimé, puisqu'aucun candidat n'a été proposé.

#### **1- Demande de subvention de l'association LYBOKOO : vote**

Pour rappel, les représentantes étudiantes de l'association LYBOKOO s'étaient présentées lors du précédent conseil et avaient déjà exposé leurs projets. Se trouvant en cours lors de la présente séance, la Responsable du Master Métiers du livre les a dispensées d'y participer et les représente.

Une demande de subvention d'un montant de 1 144 € est sollicitée auprès de l'UFR SITEC afin de participer à l'achat de 30 entrées étudiants(es) pour le festival annuel d'Angoulême. Les billets de train sont financés par le Master Métiers du Livre. S'ajoutent également des dépenses pour des animations sur le campus et des frais de gestion (bancaires et assurance).

Cette demande sera discutée et votée à la fin du point 6, dédié à la répartition du Budget Initial 2024.

#### **2- Demande de subvention de l'association ADA 320 : vote**

Dans le cadre de leur projet (simuler l'environnement d'un cockpit d'Airbus A320 NEO avec Microsoft Flight Simulator), les deux représentants de l'association ADA 320 expliquent que le simulateur est restreint par l'utilisation exclusive des ordinateurs du CMI-ATE. Une des conditions majeures et nécessaires serait de posséder un ordinateur qui permettrait de répondre à cette demande de puissance. Les représentants d'ADA 320 sollicitent donc une subvention pour l'un des deux devis proposés :

- achat d'un ordinateur HP neuf, pour un montant de 4 999 € ;
- conception d'un ordinateur par les membres de l'association, montant des composants 3 977,01 €.

Le directeur du CMI-ATE et la direction de l'UFR s'accordent sur l'orientation de l'achat d'un ordinateur neuf par gain de temps et des garanties optimales sur le matériel. Cette demande sera discutée et votée à la fin du point 6, dédié à la répartition du Budget Initial 2024.

### 3- Informations de la direction

➤ Lors du Conseil d'Administration de décembre 2023, le Budget Initial 2024 a été voté avec un déficit de 4,6 M€, décomposé ainsi :

- 2 M€ pour la campagne emplois (choix de la présidence actuelle d'ouvrir tous les postes demandés sans aucune restriction, ce qui engendre des financements).
- 1,9 M€ pour les revalorisations non compensées en totalité par l'état.
- 0,7 M€ pour le surcoût lié aux fluides.

➤ Concernant le nouveau plan de financement de dotation à l'université, le COMP (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance) qui a été expliqué lors des deux précédents conseils d'UFR, les financements seront à hauteur de 0,8% des subventions pour charge de service public (SCSP), qui s'élèvent à 4,36 M€ sur trois ans. L'université proposera des projets à hauteur de cette somme. Le dossier est en cours de finalisation et sera voté dans les futures instances, et soumis en février.

➤ Les prochaines élections aux conseils centraux pour la présidence de l'Université Paris Nanterre se tiendront entre fin mars (étudiants) et début avril (personnels). L'actuel président a annoncé qu'il ne se représenterait pas.

➤ Le calendrier de l'HCERES indique que le dossier d'autoévaluation par les responsables de formation est à envoyer à l'université le 8 mars 2024, pour vérification et harmonisation entre les différentes formations de l'université. Les directions des UFR auront un retour en mai pour relecture.

- Des indicateurs sont à mettre dans le dossier : une enquête avait été lancée auprès des étudiants, elle est désormais close et les données seront saisies début février.
- Pour la partie rédactionnelle, la direction et les responsables des mentions Licence et Master ont commencé travailler dessus et le dossier avance. Un guide de rédaction, en préparation à Nanterre, leur sera fourni dans la semaine du 22 janvier 2024. Toute la saisie se fera directement sur le Drive.

Le directeur de l'UFR rappelle que les formations qui seront évaluées seront la licence Sciences Pour l'Ingénieur, le master Génie Industriel et le master Métiers du Livre. Le CMI-ATE a fait l'objet d'une évaluation et d'une réaccréditation à part, via le réseau FIGURE.

➤ Concernant la Campagne Emploi, les demandes d'ouverture au concours du poste Maître de Conférences en section 60 et de requalification d'un support de poste BIATSS B en A (support de la responsable administrative adjointe) ont été accordées.

### 4- Compte-rendu de la séance du 21 novembre 2023 : vote

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

**Vote** : 13 pour.

### 5- Désignation d'une quatrième personnalité extérieure au conseil d'UFR : vote

Aucune personnalité n'a pu être désignée à ce jour, le vote est donc reporté ultérieurement. Il est souhaitable de désigner une personnalité issue du domaine des métiers du livre et de l'édition, et qu'elle soit une femme afin de respecter le principe de parité.

### 6- Répartition du Budget Initial 2024 : vote

Le directeur présente et détaille le Budget Initial 2024 de l'UFR SITEC, dont le fichier a été envoyé en amont de cette séance à tous les membres du conseil. Voici quelques informations spécifiques :

- Le montant de l'apprentissage (700 108€) augmentera : lorsque le budget a été remonté, certains contrats étaient en cours de signature et de nouveaux ont été signés par la suite. La somme n'est pas encore connue à ce jour.
- Le responsable financier communique le montant de la taxe d'apprentissage qui est de 6 428 € et qui sera installé au BR.
- Le directeur de l'UFR informe les membres du conseil que, suite à la mauvaise gestion de nombreux dossiers, un dédommagement a été négocié avec le CFA SUPALIA, sur les frais de dossiers prélevés : 50% par dossier, sachant qu'il y en a environ 20, cela représente approximativement 8 000 €.

- Concernant l'arbitrage des ressources propres, on note -20 000 € (ligne en rouge) : En fonctionnement, l'université a examiné le taux d'engagement jusqu'au BR sur ces trois dernières années. Elle a remarqué que le taux d'exécution était très faible et l'université, ayant besoin d'argent, a prélevé 20000 € sur ressources propres. Cette somme est bloquée mais, lors du BR, s'il est indiqué que le taux d'engagement est élevé ou correct (45/50%), l'UFR SITEC pourra redemander et récupérer cette somme qui est mise de côté.
- Pour le PFR, la direction avait demandé 149 000 €, l'université n'a accordé que 114 000 €.

Le budget total (dépenses/recettes) est de 1 032 292 €. Le directeur de l'UFR détaille désormais la répartition budgétaire (fichier joint en amont de cette séance à tous les membres du conseil).

La Responsable du Master Métiers du Livre relève une baisse significative de son budget malgré la hausse d'étudiants et d'apprentis inscrits cette année, qui rapporte 400 000 € à l'UFR. En 2023, son budget était d'environ 78 000 €, il est passé à environ 36 000 € pour l'année 2024. Par ailleurs, elle a récupéré la responsabilité d'une revue qui était portée par la COMUE, ce qui ne lui posait pas de problème avec le budget 2023. Désormais c'est impossible, sachant que cette revue, distribuée gratuitement, a un coût de 30 000 € par an : une aide est nécessaire pour financer cela. Après discussions, la direction suggère d'aller récupérer les 20 000 € de l'arbitrage et un transfert de 5 000 € est décidé de la part de la filière Master mécanique. La Direction suggère aussi d'aller négocier auprès de l'université pour une aide à hauteur de 50% de ce projet. Si l'université refusait de donner les 20 000 €, il faudrait prioriser et retirer un projet d'investissement. Le directeur du CMI-ATE pense que cela n'est pas nécessaire, puisque tout n'est pas inscrit au budget, à savoir, le montant de la taxe d'apprentissage (6 428 €), le dédommagement du CFA (8 000 €) et le montant de contrats signés plus tard (environ 14 000 €). Il propose de flécher tout cela vers les Métiers du livre, et les membres du conseil valident cette idée.

Le directeur de l'UFR annonce que le profilomètre d'un montant de 114 000 €, demandé pour le CMI-ATE, ne pourra être financé qu'à hauteur de 95 000 €, suite aux 114 000 € obtenus dans le cadre du PFR. En proposant sa stratégie pour aider les Métiers du Livre, le directeur du CMI-ATE pensait que la totalité du budget allait être honorée. Des discussions doivent donc être menées entre les différents responsables de lignes budgétaires pour permettre l'achat du profilomètre. La direction tient également à rencontrer l'université pour essayer de récupérer les 20 000 € de l'arbitrage.

Concernant les subventions des deux associations : la direction de l'UFR et le directeur du CMI-ATE financeront la demande de l'ADA 320 à hauteur de 50% (soit 2 500 €) chacun. La ligne budgétaire AFGE versera la totalité des 5 000 € et un transfert de la ligne budgétaire CMI-ATE de 2 500 € vers l'AFGE sera effectué.

La demande de subvention de LYBOKOO s'élève à 1 144 €. Il est décidé de verser 1 200 € à l'association de la ligne AFGE.

**Vote pour l'ADA 320 et LYBOKOO** : 14 pour.

**Vote pour la répartition du Budget Initial 2024** : 14 pour.

### **7- Profil de poste du Maître de Conférences en 60<sup>ème</sup> section (mécanique) : vote**

La fiche de poste n° 636 de Maître de Conférences en 60<sup>ème</sup> section, envoyée aux membres du Conseil d'UFR, est présentée par la direction. Le poste, à pourvoir à la rentrée de septembre 2024, est soumis au vote.

**Vote** : 13 pour.

### **8- Positionnement de l'UFR SITEC en tant qu'Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) dans le cadre de la réforme de la VAE : vote**

La Responsable du Service FC/VAE de l'IUT/UFR SITEC explique au Conseil la réforme de la VAE et diffuse un document Powerpoint, déjà envoyé en amont de cette séance aux membres du conseil. Elle en présente les différents aspects. Jusqu'à présent, l'UFR se chargeait du recrutement, de l'accompagnement, de la planification et décision finale du jury pour les candidats. Suite à un taux de résultats décevant de la VAE, l'état a décidé de mettre en place une nouvelle réforme afin de faciliter les démarches, via la plateforme « France VAE », où sont référencées toutes les formations et certifications. Le candidat ne passera plus par l'établissement certificateur : un Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP), destiné à la filière sélectionnée, s'occupera de lui tout au long de son parcours (recherches de financement, choix de l'établissement par rapport au diplôme choisi). Avec cette option, l'établissement certificateur organisera

uniquement les jurys avec délivrance de diplômes. Aujourd'hui, l'UFR SITEC doit se positionner, savoir si elle souhaite être Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) pour prendre en main tout le processus d'accompagnement et de certification, ou être que Certificateur. La question est soumise aux membres du Conseil, mais on décide de ne pas le voter ce jour. Ce point mérite plus de réflexion de la part des équipes enseignantes.

**Vote** : le vote est reporté.

#### **9- Version anglaise des maquettes L3 et Master : vote**

Le développement des relations internationales au sein de l'UFR SITEC est un point important pour l'HCERES. Un travail de traduction des maquettes, en anglais, a donc été effectué et devra être développé avec les équipes enseignantes. Des cours en anglais sont à prévoir pour certains enseignements, plus particulièrement en Master.

**Vote** : 13 pour.

#### **10- Composition des Conseils de Perfectionnement 2023-2024 : vote**

La composition des Conseils de Perfectionnement de la Licence SPI et du Master Génie Industriel a été adaptée aux nouvelles règles de l'université votées en décembre 2023. On ne compte plus que 5 membres par Conseil. La composition des Conseils de Perfectionnement du CMI-ATE et du Master Métiers du Livre reste identique aux années précédentes. Les compositions ont été envoyées aux membres du conseil lors de la convocation.

**Vote** : 13 pour.

#### **11- Liste des vacataires à habilitier : vote**

La liste présentée aux membres du conseil d'UFR est acceptée à l'unanimité.

**Vote** : 13 pour.

#### **12- Informations sur les Journées Portes Ouvertes 2024**

La responsable administrative adjointe a diffusé début janvier un sondage aux équipes enseignante et administrative pour participer à la tenue du stand de l'UFR SITEC lors de la première journée portes ouvertes, le samedi 27 janvier prochain. Elle a fait une relance ce jour, car très peu de personnes se sont inscrites. Les inscrits bénéficieront d'un repas offert par l'IUT ce jour-là, des pizzas. Le directeur rappelle les dates et horaires des journées portes ouvertes 2024 :

- Samedi 27 janvier de 10h à 17h à Ville-d'Avray et de 14h à 17h à Saint-Cloud.
- Mercredi 6 mars : de 14h à 17h à Ville-d'Avray uniquement.

#### **13- Questions diverses**

Il n'y a aucune question en particulier.

Fin de la séance à 13h.